



AFRIQUE/RD CONGO - Au Nord Kivu, un nouveau groupe rebelle rançonne la population civile dénonce une source de Fides

Kinshasa (Agence Fides) – Au Nord Kivu – dans l’est de la République démocratique du Congo (RDC) – un nouveau groupe rebelle s’est constitué et rançonne la population civile. C’est ce que déclare à l’Agence Fides une source missionnaire qui entend conserver l’anonymat pour raisons de sécurité. « En tant que réponse au groupe M23 (composé de déserteurs et appuyé par le Rwanda NDR), vient de se constituer un nouveau groupe rebelle qui se fait appeler M26 » affirme la source de Fides. « Ses membres affirment qu’ils veulent rassurer et défendre la population locale. En échange, en effet, ils demandent à chaque homme adulte une taxe de 1.200 francs congolais par mois. Ou pour mieux dire, ils l’imposent. Ceux qui paient se voient remettre un jeton attestant le versement de la taxe. Ceux qui ne paient pas sont considérés comme des adversaires et risquent donc des rétorsions. En somme, ici, tous sont contraints de payer cette taxe » poursuit notre source qui ajoute : « c’est le même schéma que celui utilisé par les FDLR (Forces démocratiques de Libération du Rwanda) qui donnent un jeton aux personnes effectuant des travaux forcés pour eux. Ceux qui se trouvent dépourvus de jeton doit payer une amende ».

Le témoignage de la source de Fides constitue une nouvelle confirmation de la guerre de déprédation actuellement en cours dans l’est de la RDC où différents groupes armés luttent entre eux – mais sont également prêts à former des alliances temporaires – en vue du contrôle des immenses ressources de la région, comme le dénoncent différents rapports de l’ONU, le dernier desquels a été publié ces jours-ci. L’agence Reuters a publié quelques extraits de ce rapport élaboré par le groupe d’étude britannique Chatam House qui mettent en évidence l’implication de l’Ouganda et du Rwanda dans la contrebande des minéraux (étain, tantale, tungstène et or) extraits illégalement dans la région congolaise. (L.M.) (Agence Fides 17/10/2012)